

Lettre ouverte à Augustin De Romanet
PDG d'ADP

Copie : Ministre de l'Economie
Ministre des transports

Roissy, le 7 avril 2023

Monsieur le Président Directeur Général,

Commentant les résultats financiers d'ADP pour l'année 2022, vous les indiquez en **"forte hausse"** en précisant qu'ADP "renoue avec un résultat net solide à 516 millions d'euros, conduisant à proposer à l'assemblée générale un dividende par action de 3,13 euros, correspondant à un taux de distribution de 60 % du résultat net part du groupe. Tous les objectifs 2022 ont été atteints ou dépassés."

Ces résultats vous amènent à des prévisions de trafic pour cette année (2023) comprise entre "87 % et 93 % **du niveau de 2019** (contre 85 % à 95% précédemment)" et à **"un retour à Ebitda au moins égal à celui enregistré en 2019"** soit **"un an d'avance par comparaison avec les précédentes prévisions"**.

Le trafic est absorbé et géré par un effectif de salariés en baisse de près de 15%, subissant donc un surcroît d'activité indiscutable. Si les actionnaires sont assurés d'un retour à de confortables dividendes, il n'en est rien pour les agents qui subissent l'inflation et l'augmentation des coûts de la vie, particulièrement celui des carburants.

Profitant de la crise du Covid, vous avez supprimé les IKS (indemnités kilométriques) pour lui substituer les IDT (Indemnités de transport) infiniment moins avantageuse pour les agents et surtout totalement décalée de la réalité du mode de vie des agents.

Contrairement aux IKS, l'IDT octroyée sur la base d'un forfait ne prend pas en compte la distance réelle effectuée par les agents pour venir travailler. On peut constater 2 agents travaillant dans le même service (l'un habitant à 50km de CDG et l'autre dans une commune limitrophe de la plateforme) touchent la même IDT. De plus, les montants des IDT sont dégressifs pour 2 catégories de salariés sur 3. Et totalement insuffisants pour faire face à la réalité des dépenses. D'ailleurs la dégressivité des IDT est prévue pour les jours à venir.

L'enquête sur la qualité de vie au travail chez ADP démontre que les agents rejettent nettement cette situation. Ainsi, en page 58 de la restitution présentée par la direction aux élus du personnel, nous lisons que "les mesures PACT" sont "largement présentes dans les esprits" et "en particulier la suppression des IK" pour "leur caractère structurel non compris (alors que la situation s'améliore)"

Pour les agents, la situation n'est plus tenable. Au regard du coût de la vie de l'augmentation des coûts de carburants et des résultats financiers annoncés, **FORCE OUVRIERE estime que vous devez :**

- **Revenir aux systèmes des Iks, ou un système équivalent prenant en compte la distance du domicile.**
- **Annoncer dès à présent que vous allez geler la dégressivité des IDT prévue dans les jours à venir.**

Nous tenant à votre disposition pour une audience permettant d'avancer sur ces demandes, veuillez accepter, monsieur le PDG, nos sincères salutations

Fabrice Criquet
Secrétaire général sur mandat des instances du syndicat FO

